



Béton XL remblai

Fiche de préconisation de mise en oeuvre

Le XL remblai agit en générant un important volume de microbulles d'air dans les mortiers pour leur conférer une structure allégée, onctueuse et ayant d'excellentes caractéristiques de fluidité et d'écoulement, sans ségrégation.

➤ Caractéristiques :

- Autoplaçant
- Granulométrie Dmax 4 ou 8

➤ Normes et réglementations :

- Référentiel d'application : Dossier Certu N°-Avril 1998
- Guide CETRA D98 331

➤ Applications :

- Pour le remplissage de cavités d'accès difficile
- Neutralisation des cuves hydrocarbures dans les règles de l'art
- Remplissage des galeries souterraines
- Remplissage de tuyaux désaffectés
- Excavations autour de citernes enterrées
- Travaux de VRD

➤ Avantages :

- Gain de productivité par l'absence de compactage mécanique : chantier rapide et nécessitant moins de main d'oeuvre
- Simplicité et rapidité de mise en oeuvre, sécurité accrue
- Élimination des nuisances liées au bruit et aux vibrations provoqués par le compactage mécanique
- Pas de compactage ni de vibration

➤ Performances :

- Compacité homogène garantie sur tout le volume à combler
- Qualité de remplissage des petites cavités

➤ Impératif :

- Ne pas rajouter d'eau



➤ Environnement :



- Pas de stock matériaux et moins de matériel sur chantier
- Élimination des nuisances sonores (pas de compactage)
- Neutralisation des cuves hydrocarbures dans les règles de l'art



Préparation du chantier

Commande :

- Classe de consistance : S4, S5
- Granulats $D_{max} = 4\text{mm}$ ou $D_{max} = 8\text{mm}$
- En cas de neutralisation des cuves, prévoir des événements

Utilisation / mise en œuvre :

- DARAFILL L (sac rose) = 1 poche pour 3m^3
- DARAFILL LS (sac bleu) = 1 poche / m^3

Mise en œuvre

- 1 - S'assurer de l'arrimage des canalisations et des grillages avertisseurs pour qu'ils ne remontent pas sous la poussée hydrostatique du béton
- 2 - Peut être coulé en direct ou pompé
- 3 - Mise en œuvre sans vibration ou compactage
- 4 - Respecter les règles de l'art, les réglementations et recommandations en vigueur applicables à l'ouvrage